



## International Knowledge Network of Women in Politics



### Discussion en ligne sur

«La participation politique des femmes: une condition préalable fondamentale à l'égalité des sexes, à la démocratie et à la réalisation du Programme de développement durable de 2030»

### Note conceptuelle

En septembre 2015, 193 États membres de l'ONU ont adopté à l'unanimité un nouveau programme mondial visant à mettre fin à la pauvreté d'ici 2030 et à construire un avenir durable pour tous. Les [objectifs de développement durable](#) (ODD) de 2030 comprennent un [objectif](#) spécifique visant l'égalité des sexes, à travers notamment l'éradication des discriminations et violences à l'égard des femmes et des filles et l'égalité dans les opportunités et la participation dans toutes les sphères de la vie. Ce programme marque un changement dans la réflexion et l'action mondiales et constitue une formidable opportunité pour que l'égalité des sexes devienne une réalité.

Parallèlement à l'adoption des ODD, plus de 90 chefs d'État et de Gouvernement ont répondu à [l'appel lancé par ONU Femmes](#) pour une action en faveur de l'égalité entre les sexes et s'engagent à prendre des mesures concrètes et mesurables pour éliminer les obstacles à l'égalité des sexes, comme par exemple des mesures pour augmenter le nombre de femmes dans les institutions politiques et les organes de décision. L'Union interparlementaire (UIP) fait des efforts pour mobiliser les parlements au moyen d'ateliers de sensibilisation, d'une campagne pour l'adoption de motions parlementaires sur les ODD, d'un [outil](#) pour aider les parlements à évaluer leurs propres capacités institutionnelles pour intégrer les ODD et à faire participer les parlements aux évaluations nationales volontaires.

La promotion de la participation politique des femmes est cruciale pour la réalisation des ODD. C'est pourquoi l'une des cibles pour l'objectif 5 est de «**Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique**» (ODD Cible 5.5).

Pour suivre le progrès accomplis dans la poursuite de la cible 5.5 des ODD, les États membres continueront de déclarer la proportion de femmes dans leurs parlements nationaux (indicateur 5.5.1a des ODD) et un nouvel indicateur a été adopté pour mesurer la proportion de sièges occupés par les femmes dans les gouvernements locaux (indicateur 5.5.1b). La prise de mesure de la représentation des femmes et la documentation sur leurs expériences dans la politique nationale et locale sont essentielles pour obtenir une perspective plus complète sur la participation politique des femmes.

Cette discussion en ligne vise à consulter les diverses parties prenantes au sujet de leurs expériences d'utilisation du Programme de développement durable comme feuille de route et instrument pour que la participation politique des femmes soit maximisée aux niveaux mondial, national et local. Elle se tiendra du **09 janvier au 12 février 2017** et sera modérée sur le [site d'iKNOW Politics](#). Les représentants d'organisations internationales, d'organisations de la société civile, de gouvernements et de milieux universitaires sont invités à apporter leur expertise et leurs expériences et à répondre à une ou plusieurs

des questions ci-dessous. Les contributions soulignant les partenariats innovants et les mécanismes de responsabilisation mis en place pour atteindre l'objectif 5.5. sont encouragées. L'équipe d'iKNOW Politics et ses partenaires attendent avec intérêt un exercice informatif de partage de connaissances sur ce sujet.

### QUESTIONS

1. Quels sont les principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme de développement durable dans votre pays ?
2. Quel est le rôle des gouvernements nationaux et locaux dans la mise en œuvre localisée de la cible 5.5 ?
3. Quels sont les principaux défis à relever par les pays pour la mise en œuvre et le suivi de la cible 5.5 ?
4. Quelles sont les mesures requises et prises pour aligner les lois nationales et les plans de développement sur la cible 5.5 ? Quelles mesures de responsabilisation et de mise en œuvre sont en place ? Par qui sont-elles prises ?
5. Quel est le rôle des organisations de la société civile dans la mise en œuvre et le suivi de la cible 5.5 en particulier ? Existe-t-il un mécanisme de consultation pour encourager le dialogue avec les gouvernements et les organismes internationaux ?
6. Connaissez-vous des projets ou des formations spécifiques à un pays/région pour atteindre la cible 5.5 ?